

→ L'Office National du Film

Le réseau des circuits ruraux imaginé par Grierson, et dont l'implantation rapide était due à la période de guerre, fut maintenu bien après celle-ci et progressivement converti par l'O.N.F. en base de distribution par la création des «conseils du film» et l'implication de groupements publics et privés, comme les cinémathèques régionales et les ciné-clubs, mais aussi grâce au bénévolat et à l'intérêt soutenu des associations locales. Deux ans après la fin de la guerre, le nombre des cinémathèques publiques avait doublé, passant de 83 à 156, alors que 193 conseils du film répartis sur l'ensemble du territoire veillaient à l'approvisionnement de leurs régions respectives en matériel cinématographique, la quasi-totalité provenant de l'O.N.F. Le mouvement continuera de s'accroître jusqu'à toucher, dans les années cinquante, cinq cent mille spectateurs par mois.

Avec le retour de la paix et l'accroissement de la demande de films dans les milieux scolaires et locaux, l'Office put se consacrer à l'illustration des divers aspects de la vie canadienne, à l'histoire du pays, à sa géographie, à ses institutions, à ses habitants, à leurs loisirs et à leurs modes d'expression culturelle, de même qu'aux grands courants qui allaient modeler le pays, notamment l'immigration, l'industrialisation, l'urbanisation. Plus sûr de ses moyens et de ses talents, l'Office utilise dans le traitement de ses sujets des approches qui, bien que didactiques dans leur intention, laissent percevoir une grande latitude dans le choix des moyens. Dès cette période, l'O.N.F. expérimente tous les genres sans abandonner ceux qui lui avaient valu sa renommée : le documentaire et l'animation.

Diverses forces incitaient d'ailleurs l'Office à poursuivre dans le sens de la diversification. L'apparition de la télévision, en 1953, lui ouvrit l'accès à des auditoires beaucoup plus larges, mais auxquels il lui fallait adapter ses productions. L'Office dut aussi faire face à la profonde modification des habitudes créées par le petit écran et élaborer les diverses méthodes de production et de distribution qu'on lui connaît maintenant.

Aujourd'hui, l'O.N.F. dirige un réseau de distribution par l'entremise duquel ses productions sont présentes sur les écrans de télévision et de cinéma à travers le monde. Au Canada, il entretient vingt-sept bureaux qui desservent les six régions géographiques du pays et de nombreuses bibliothèques publiques mettent à la disposition des usagers quelque 122 000 copies de ses films. On peut donc dire qu'il n'y a pas de point du pays qui n'ait accès aux trois mille titres de son catalogue. A l'extérieur, l'O.N.F. entretient des bureaux commerciaux à Londres, Paris, New-York et Sydney. Ses productions sont de plus diffusées dans près de 90 pays par l'entremise des missions diplomatiques canadiennes. Quelque 84 000 copies sont ainsi mises à la disposition des publics étrangers qui, d'après les évaluations récentes, représentent annuellement 700 millions de spectateurs.

Les films de l'O.N.F. sont produits actuellement par deux unités distinctes par leur langue de travail (l'une est anglophone, l'autre francophone) et par les styles et priorités que chacune d'elles s'est données pour rendre compte, selon son contexte culturel propre, de la société canadienne.

Au début des années soixante-dix, un vaste mouvement de régionalisation s'est amorcé dans le domaine de la production pour permettre une illustration à la fois plus directe et plus autonome des réalités très différentes qui distinguent les grandes régions géographiques du Canada. Cette satellisation des centres de production entendait aussi ouvrir à l'industrie cinématographique canadienne un accès plus immédiat aux ressources de production de l'O.N.F. Les années devaient d'ailleurs voir croître la participation de ce secteur à

la production des films de l'Office, notamment ceux qui sont produits sous contrat par les ministères.

La production annuelle de l'O.N.F. est d'environ cent films originaux et de cinquante versions et adaptations de films existants. Cette dernière catégorie vaut d'être soulignée puisque l'Office produit des versions de ses films en cinquante-cinq langues en raison des demandes qui lui parviennent de son réseau de distribution. Ajoutons que la produc-



Mon oncle Antoine, un classique du cinéma canadien.

tion de matériel audio-visuel destiné à l'enseignement est presque aussi importante.

Le nombre des récompenses obtenues par les productions de l'Office dépasse aujourd'hui 1600. On compte parmi celles-ci plus de cinquante présentations aux Academy Awards de Hollywood, cinq Oscars dont le dernier vient d'être donné au film d'animation «Special Delivery», trois Palmes d'or à Cannes, cinq prix Robert-Flaherty de la British Film Academy.

L'une des plus belles réussites de l'O.N.F. est cependant d'avoir su marier les exigences de l'art et celles du service de l'Etat. Grâce sans doute à la tradition de liberté d'expression qui fait honneur au régime parlementaire canadien, l'interprétation du rôle de l'O.N.F. par les pouvoirs publics est toujours faite dans le sens de la plus large marge de manœuvre, ce qui a permis à l'Office de diversifier, au gré des courants de communication nouveaux, les façons de rendre témoignage de la vie du pays et d'aborder son illustration de la société canadienne par des thèmes aux résonances, non pas seulement nationales, mais universelles. C'est peut-être pour cette raison que les films de l'O.N.F. continuent de jouir de la faveur des publics étrangers.



Special Delivery a obtenu récemment un Oscar à Hollywood.